# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

lle-de-France

ARBORICULTURE

Bulletin N° 12 du 28 avril 2011

Fruits à pépin

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phyto moins, c'est mieux

# <u>Tavelure du pommier - Venturia inaequalis</u>

		contamination			
station	date	durée d'humectation	projection	gravité	stock de spores
77 CHEVRY-COSSIGNY		25/04 de 3h à 7h 27/04 de 2h à 7h	0,00% 0,00%	-	projeté : 5,76% projetable: 77,68%
77 VILLEROY	_	27/04 de 3h à 7h 28/04 de 1h à 6h	0,00% 0,00%	-	projeté : 9,81% projetable: 77,03%
78 POISSY	27-avr	27/04 23h au 28/04 6h	0,00%	•	projeté : 78,95% projetable: 9,05%
91 ABBEVILLE LA RIVIERE					projeté : 77,31% projetable:7,43%
95 VILLIERS LE SEC		26/04 23h au 27/04 7h 27/04 23h au 28/04 6h	0,00% 0,00%	-	projeté : 9,59% projetable: 75,17%

G: Grave

Projetable: stock

L: contamination légère AG: Assez grave

Légende:

d'ascospores projetables **Projeté**: total des quantités

projetées d'ascospores

Heure indiquée = heure universelle (HU) Heure d'hiver: HU + 1 Heure d'été: HU + 2

Données météo au 28 avril 6h (heure universelle). Simulation par modèle Melchior en prenant pour hypothèse de date de maturité des périthèces au 14 mars.

Pour les situations qui ont eu des pluies en début de semaine, d'après le modèle, les prochaines averses permettront des projections de spores suffisantes pour provoquer des contaminations dès lors que les conditions d'humidité et de température seront favorables,.

Pour ceux qui sont passés au travers des orages et des pluies, le stock de spore projetable est très important plus de 75%.

Dans tous les cas, les germinations de ses spores seront rapides, les température prévues restant élevées.

Météo France annonce des passages pluvieux et des orages pour les 4 prochains jours. Faites attention, les pluies peuvent être extrêmement localisée.

#### Le piégeage tordeuses

#### **Tordeuses**

De nombreux adultes d'eulia (*Argryotaenia pulchellana*) ont été capturés sur l'ensemble des pièges mis en place.

La tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*) a commencé son vol. Tous les sites de capture sont positifs.

Pas de capture de *Pandemis heperana*, attention les pièges peuvent attirer une autre tordeuse qui n'est pas nuisible aux vergers *Cacoecimorpha pronubana*, la tordeuse de l'œillet (photo ci-contre).

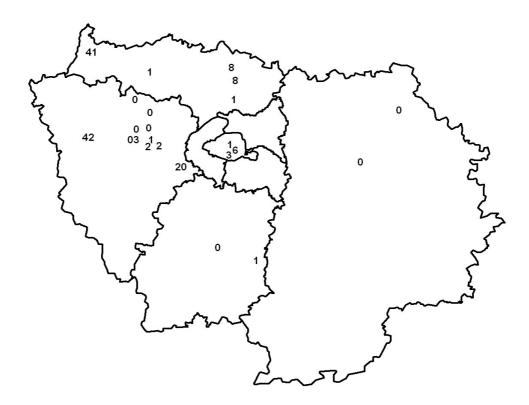


Pas de capture de capua, Adoxophyes orana

# carpocapse des pommes - Cydia pomonalla

le vol a débuté le weekend dernier sur les vergers (premières captures 4 jours plus tôt en ville). Les premières femelles émergent environ 2 jours après les premiers mâles. Les pontes ont lieu généralement au crépuscule, quand la température est supérieure à 15°C deux jours consécutifs ou si le maximum de température est supérieur à 18°C. Les oeufs ne sont pas déposé si le feuillage est mouillé.

Les premiers papillons ont été capturé aussi bien sur des sites confusés que des sites non confusés. Sur certains sites, une grande quantité de papillons a été capturé, jusqu'à 42 individus (sites fortement attaqués l'année dernière), voir carte ci-dessous.



Vue les conditions météorologiques actuelle, les premiers œufs sont déposé actuellement.

## ACariens rouges - Panonichus ulmi

Certains sites présentent des attaques importantes d'acariens rouges, avec plusieurs formes mobiles par feuille. Surveillez vos parcelles. Le seuil est atteint dès que 50 % des feuilles (sur 100 feuilles observées) est occupé par au moins une forme mobile. Prenez aussi en compte la présence des phytoséiides.

#### Pommier |

### Pucerons cendrés du pommier - Dysaphis plantaginea

Sur pommier, le seuil de nuisibilité est atteint dès que la présence d'au moins un puceron cendré est observé dans la parcelle. Peu de foyers détectés jusqu'à présent. La faune auxiliaire, comme les larves de syrphes contribue à la limitation des foyers, surveillez vos parcelles.

#### <u>Pucerons lanigères - Eriosoma lanigerum</u>

Les conditions climatiques actuelles sont propices au développement du puceron lanigère. Surveillez vos parcelles. Le seuil de nuisibilité est atteint dès que 10% des rameaux sont infestés.

## Pucerons des galles rouges du pommier - complexe d'espèces du genre **Dysaphis**

Les pucerons des galles rouges du pommier font partie d'un complexe d'espèces dont l'aspect est pratiquement identique et qui possèdent des cycles biologiques analogues. Ces espèces sont très proches morphologiquement du pucerons cendré du pommier (Dysaphis plantaginea) mais présentent une nuisibilité bien moindre. Les dégâts se cantonnent généralement aux feuilles sous forment de galles rouges (photo à droite). Les dégâts sur fruits sont plutôt rares et se présentent sous forme de taches rouges qui disparaissent souvent par la suite. Le seuil de tolérance est fixé à 10% des arbres attaqués après floraison.



#### Oïdium

Le nombre de bouquets floraux oïdiés observé est en augmentation. Les conditions actuelles sont favorables au développement de la maladie.

#### **Charançons phyllophages**

Sur certaines parcelles, les charançons phyllophages sont déjà bien installés Ce sont des ravageurs d'importance secondaire. Ils s'attaquent aux feuilles et les dégâts engendrés sont rarement préjudiciables. Les adultes sortent du sol au printemps dès le débourrement.

Surveillez plus particulièrement les jeunes vergers.

Poirier

# Psylle - Cacopsylla pyri

Les adultes sont présents dans les parcelles, les conditions climatiques actuelles (températures élevées et temps sec) sont favorables aux dépôt d'œufs par les nouveaux adultes.

Le seuil de nuisibilité s'applique sur les larves de la deuxième génération. Il est atteint dès que 20% des pousses est occupé par des jeunes larves. Ce seuil est repoussé à 30% de pousses occupées en présence de punaises prédatrices (anthocoris, ...).

Sur la région peu d'œufs ont été observés, des larves ont été observées dans des réceptacles floraux et quelques adultes lors de frappages. La situation est plutôt calme pour le moment.

Il est à noter sur des parcelles de la région (notamment en agriculture biologique), la présence d'auxiliaires pouvant réguler les populations de psylles. De nombreuses punaises prédatrices sont observées ainsi que des coccinelles.

## Feu bactérien - Erwinia amylovora

La bactérie pénètre dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance et ainsi que par les blessures. Les conditions climatique favorables sont:

- température maximale supérieure à 24 °C
- température maximale supérieure à 21 °C et minimale supérieure à 12 °C le même jour avec une pluie ou une hygrométrie minimale de 2,5mm.

La maladie n'a pas été détectée sur la région. Des floraisons secondaires sont en cours, et peuvent être une porte d'entrée de la maladie. Surveillez vos parcelles.

## Réglementation

Étant donné le risque considérable que représente cette maladie en production fruitière et ornementale, la bactérie, *Erwinia amylovora* est considéré comme parasite de quarantaine pour la Communauté Européenne. Le feu bactérien est donc un parasite contre lequel la **lutte est obligatoire** en tout lieu et en tout temps (arrêté du 31 juillet 2000). Lorsqu'un foyer est décelé, une **déclaration obligatoire** de ce foyer doit être réalisée auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAI).

prochain BSV, lundi 2 mai

**Observations**: FREDON, Chambre d'agriculture d'Ile de France, Chambre d'agriculture de Seine et Marne, le potager du roi, le jardin du Luxembourg, la ville de Meulan, les vergers de Molien, les vergers d'Ableiges, verger du grand Morin. **Rédaction**: FREDON Ile de France: Céline BOURHIS LEZIER.

Comité de relecture : DRIAAF - SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique**, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante <u>j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr</u> en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.